

**PLANIFICATION PLURIANNUELLE
DES INVESTISSEMENTS**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1 STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS	3
1.1 Échéancier et coûts totaux anticipés pour les prochaines années	5
1.1.1 Catégorie : Risques	5
1.1.2 Catégorie : Respect des exigences	8
1.1.3 Catégorie : Enjeux clients – capacité hydraulique	11
1.1.4 Catégorie : Amélioration des actifs.....	12
1.1.5 Catégorie : Renforcement du réseau de transmission	15
2 AUTRE PROJET	18
3 INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	18
4 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS.....	20

INTRODUCTION

1 Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») dépose depuis plusieurs années à la Régie
2 de l'énergie (la « Régie ») sa planification pluriannuelle des investissements pour la gestion des
3 actifs. Dans la décision D-2015-181, la Régie a précisé qu'elle était d'avis qu'il y a lieu d'améliorer
4 l'information présentée dans cette pièce. Plus précisément, la Régie a demandé :

5 « **[417] Dans ce contexte, la Régie demande à Gaz Métro, dans le cadre des**
6 **prochains dossiers tarifaires, d'inclure les investissements de plus de 1,5 M\$ de la**
7 **catégorie « Renforcement de réseau » dans la planification pluriannuelle des**
8 **investissements.**

9 **[418] Elle demande également à Gaz Métro de présenter dorénavant la prévision**
10 **des coûts d'investissement sur un horizon de cinq années. L'information présentée**
11 **devra notamment prendre en compte les investissements à prévoir en lien avec la**
12 **Stratégie, le plan de développement des ventes ainsi que les projets dont la**
13 **réalisation a nécessité ou nécessitera une autorisation de la Régie, en vertu de**
14 **l'article 73 de la Loi. »**

15 L'approche adoptée dans ce suivi sera dorénavant présentée.

1 STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS

16 Le réseau de Gaz Métro comporte plus de 10 000 kilomètres de conduites et plus de 160 000
17 branchements d'immeuble desservant sa clientèle. Ces actifs sont au cœur de sa mission
18 d'entreprise, soit la distribution fiable et sécuritaire du gaz naturel à sa clientèle.

19 La stratégie de gestion des actifs est un processus axé sur l'évaluation des risques à partir de
20 diagnostics du réseau. Elle vise à gérer l'équilibre entre les risques, les coûts et la performance,
21 à partir d'une meilleure compréhension du profil actuel du réseau, de l'identification du profil
22 souhaité et de la détermination des façons de combler les écarts entre ces deux profils. Ceci
23 permet ultimement d'améliorer la sécurité et la pérennité des installations.

24 La stratégie de gestion des actifs vise non seulement à intégrer les exigences réglementaires,
25 lesquelles visent principalement la sécurité et la fiabilité du réseau, mais elle a également comme
26 objectif de considérer d'autres intrants dans la prise de décision, en évaluant également les

1 risques des menaces observées sur l'ensemble des valeurs d'affaires de l'entreprise. Ces valeurs
2 sont la sécurité, la fiabilité d'approvisionnement, les impacts financiers, la conformité légale et
3 réglementaire, la réputation de l'entreprise et la protection de l'environnement.

4 Différents processus ont été mis en place et permettent de rendre la stratégie de gestion des
5 actifs opérationnelle et fluide.

- 6 • L'identification des menaces a pour objectif d'identifier les menaces qui pourraient
7 potentiellement affecter les différentes catégories d'actifs de Gaz Métro.
- 8 • La gestion des risques a pour but d'évaluer le niveau de risque afin d'identifier les
9 menaces que Gaz Métro juge excéder le seuil de tolérance aux risques.
- 10 • La planification des solutions permet de ramener les risques identifiés précédemment
11 sous le seuil de tolérance en identifiant et en évaluant différentes solutions pour en arriver
12 à une recommandation finale.
- 13 • L'optimisation du portfolio des projets permet d'en déterminer la liste et le budget requis
14 pour l'année à venir. L'exercice d'optimisation se fait en simulant plusieurs scénarios de
15 portfolio de projets et tient compte de différents critères comme la capacité financière de
16 l'entreprise, la disponibilité de la main-d'œuvre interne et externe, les besoins, priorités et
17 échéanciers des organisations comme les villes, les ministères et autres partenaires
18 d'affaires.
- 19 • Le processus de la réalisation du portfolio des projets est celui qui décrit les étapes de
20 l'exécution des projets inclus dans le portfolio annuel. Ce processus comprend une étape
21 de présentation d'un bilan annuel des réalisations.

22 Cette année trois nouveaux processus ont été mis en place afin de rendre davantage opérationnel
23 et fluide le volet de la capacité des réseaux de transmission dans le cadre des processus de la
24 gestion des actifs.

- 25 • *L'identification des menaces et des opportunités* a pour objectif d'identifier les menaces
26 et les opportunités pour la capacité des réseaux de transmission.
- 27 • *La gestion des risques* a pour but d'évaluer le niveau de risque afin d'identifier les
28 menaces que Gaz Métro juge excéder le seuil de tolérance aux risques qui sont en lien
29 avec la capacité des réseaux de transmission.

- 1 • *La planification des solutions pour la capacité des réseaux de transmission* permet de
2 ramener les risques identifiés précédemment sous le seuil de tolérance en identifiant et
3 en évaluant différentes solutions permettant une recommandation finale.

4 La stratégie de gestion des actifs est un processus évolutif qui s'améliore au fil du temps, en
5 fonction des besoins et exigences, et la priorisation des projets est revue en continu selon les
6 besoins, urgences et contraintes internes et externes. Les prévisions d'investissement
7 présentées aux sections suivantes sont basées sur les connaissances, l'expérience et les
8 informations disponibles au moment où le présent document est rendu public. Gaz Métro rappelle
9 qu'elle n'est toutefois pas à l'abri de devoir procéder à des investissements additionnels
10 importants à la suite de la découverte d'un nouveau risque non connu à ce jour, ou à la suite d'un
11 incident, ou en raison de nouvelles demandes externes auxquelles elle devrait se conformer.

12 Cinq catégories d'investissement ont été définies : risques, respect des exigences, enjeux clients
13 – capacité hydraulique, amélioration des actifs et renforcement du réseau de transmission. Les
14 sections suivantes présentent l'échéancier et les coûts anticipés pour ces cinq catégories.

1.1 ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

15 Les tableaux 1 à 5 présentent, pour chaque catégorie de projets d'investissement, l'évaluation
16 des coûts anticipés et, le cas échéant, l'échéancier de leur réalisation pour les prochaines
17 années.

1.1.1 Catégorie : *Risques*

1.1.1.1 Définition

18 Les projets de la catégorie *Risques* sont des projets requis à la suite de situations
19 représentant des risques par rapport aux valeurs d'affaires de Gaz Métro et qui se situent
20 au-delà du seuil de tolérance.

1.1.1.2 Plan pluriannuel 2018-2022

21 Les projets qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 1.

TABLEAU 1
CATÉGORIE : RISQUES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Régulateurs intérieurs	1,6	3,2	3,2	3,2	3,2
2) Joints mécaniques	6,0	5,0	5,0	5,0	5,0
3) Croisements d'égout	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
4) Vannes à fermeture automatique	1,1	0,5	0,5	0,5	0,5
5) Odorisation	1,6	2,0	2,0	2,0	2,0
6) Risques non connus à ce jour	0,0	1,0	3,0	3,0	3,0
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	10,3	11,8	13,8	13,8	13,8
Taux d'inflation utilisé	0 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	10,3	12,0	14,2	14,5	14,7
7) Mise à niveau de la station de compression de Saint-Maurice ⁽¹⁾	2,3	-	-	-	-
TOTAL INFLATIONNÉ	12,6	12,0	14,2	14,5	14,7

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

⁽¹⁾ Les investissements n'incluent pas les frais généraux corporatifs contrairement aux coûts totaux présentés dans le dossier R-3919-2015 (projets d'investissement visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay) qui incluent de tels frais.

1.1.1.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1) Régulateurs intérieurs : relocalisation, à l'extérieur des bâtiments, des régulateurs de pression des postes de mesurage situés à l'intérieur des bâtiments. À la suite d'une réévaluation, les investissements à venir sont estimés à 30,2 M\$ et l'échéancier prévoit que le projet sera complété en 2025.

- 1 2) Joints mécaniques : construction de nouveaux réseaux pour remplacer les réseaux
2 construits avec des joints mécaniques. À la suite d'une réévaluation, les investissements
3 à venir sont estimés à 41,5 M\$ et l'échéancier prévoit que le projet sera complété en 2025.
- 4 3) Les investissements relatifs aux croisements d'égout visent à mitiger le risque lié à la
5 présence de conduites de gaz dans les conduites d'égout et à effectuer les travaux
6 correctifs.
- 7 4) Vannes à fermeture automatique : équipements conçus pour permettre qu'advenant une
8 rupture de conduite, il soit possible d'arrêter à distance l'alimentation en gaz naturel sans
9 qu'un déplacement de techniciens à l'emplacement de la vanne soit requis. Les
10 investissements visent à permettre le remplacement des systèmes de vannes à fermeture
11 automatique existants par des systèmes à fermeture à distance et à installer de nouveaux
12 systèmes à fermeture à distance sur des vannes situées à d'autres endroits jugés
13 stratégiques.
- 14 5) Odorisation : remplacement des systèmes d'odorisation dont la technologie est désuète
15 ou problématique par un nouveau système qui répond aux besoins actuels, tels que la
16 traçabilité de l'injection d'odorant dans le réseau et la régularisation de l'injection.
17 L'échéancier révisé prévoit que le projet sera complété en 2025.
- 18 6) Les risques non connus à ce jour sont des risques futurs qui pourraient être identifiés,
19 notamment à la suite d'incidents ou de nouvelles demandes externes.
20 Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est
21 des risques « inconnus ». L'évaluation de l'importance de ces investissements a été
22 basée sur les connaissances générales et sur l'expérience de Gaz Métro. Néanmoins, il
23 est raisonnable de prévoir une croissance dans le temps. Gaz Métro a prévu un niveau
24 d'investissement plus élevé au cours des trois dernières années du plan.
- 25 7) Mise à niveau de la station de compression de Saint-Maurice¹ : comme présenté aux
26 pages 8 à 10 de la pièce B-0046, Gaz Métro-1, Document 3 du dossier R-3919-2015,

¹ La mise à niveau de la station de compression de Saint-Maurice provient principalement de la catégorie *Risques*, mais aussi des catégories *Respect des exigences* et *Amélioration des actifs*. Par ailleurs, tout le budget a été attribué à la catégorie *Risques*.

1 Gaz Métro doit ajouter un compresseur à gaz naturel et mettre à niveau les compresseurs
2 électriques existants à la station de compression de Saint-Maurice.

1.1.2 Catégorie : *Respect des exigences*

1.1.2.1 Définition

3 Les projets de la catégorie *Respect des exigences* sont des projets requis afin de :

- 4 • rencontrer les exigences internes (normes internes de Gaz Métro);
- 5 • rencontrer les exigences externes, lesquelles sont des engagements auprès de tiers,
6 plus particulièrement les propriétaires des sites où les infrastructures de Gaz Métro
7 sont installées (ex. : ministère des Transports du Québec (MTQ), municipalités); et
- 8 • se conformer à la réglementation ou à des changements à des normes externes.

1.1.2.2 Plan pluriannuel 2018-2022

9 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 2.

TABLEAU 2
CATÉGORIE : RESPECT DES EXIGENCES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Relocalisation des conduites en arrière-lot	0,6	2,0	2,0	2,0	2,0
2) Murs coupe-feu	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
3) MTQ – Différents projets	1,8	3,0	3,0	3,0	3,0
4) Enveloppe Infrastructures	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
5) Repavages municipaux	5,9	3,0	3,0	3,0	3,0
6) Enveloppe PCF	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
7) Exigences non connues à ce jour	0,0	0,5	0,5	2,0	2,0
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	14,4	14,6	14,6	16,1	16,1
Taux d'inflation utilisé	0 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	14,4	14,8	15,1	16,9	17,1
8) Transmission 1,5 km Saint-Maurice/Mékinac	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL INFLATIONNÉ	18,5	14,8	15,1	16,9	17,1

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux .

1.1.2.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1) Relocalisation des conduites en arrière-lot : élimination des conduites principales localisées en arrière-lot et de leurs branchements pour raccorder ces mêmes bâtiments en façade à partir de la rue. Cette année, un budget de 0,6 M\$ est prévu, car les projets municipaux où les conduites auront à être remplacées ne sont pas localisés dans des secteurs où il y a des conduites en arrière-lot. L'échéancier prévoit que les investissements seront complétés en 2030.
- 2) Murs coupe-feu : traverser un mur coupe-feu est une non-conformité réglementaire reliée à l'alimentation en gaz des bâtiments. Si des cas de non-conformité sont découverts dans

1 le parc de branchements existants, les correctifs appropriés seront effectués. Les
2 investissements prévus sont de 0,1 M\$ annuellement.

3 3) MTQ – Différents projets : différents projets dont la réfection de certains viaducs ainsi que
4 le projet de l'échangeur Turcot et celui de l'échangeur Dorval obligent Gaz Métro à
5 relocaliser des segments de conduites existantes.

6 4) Enveloppe Infrastructures : il s'agit d'une enveloppe budgétaire pour considérer les
7 projets de réfection des infrastructures municipales qui sont communiqués en cours
8 d'année à Gaz Métro. L'expérience et l'historique des dernières années sont à la base
9 des prévisions. Une partie des investissements liés à l'élimination des joints mécaniques
10 se retrouve dans la présente catégorie. En effet, pour les projets de réfection des
11 infrastructures municipales où l'on retrouve des réseaux gaziers avec joints mécaniques,
12 Gaz Métro profite dans la mesure du possible de ces opportunités pour mieux planifier et
13 harmoniser ses interventions avec celles des municipalités.

14 5) Repavages municipaux : une liste des projets de repavages municipaux est communiquée
15 à Gaz Métro en début d'année. Cette liste ainsi que l'expérience et l'historique des
16 dernières années sont à la base des prévisions. Une partie des investissements liés à
17 l'élimination des joints mécaniques se retrouve dans la présente catégorie. En effet, pour
18 les projets de repavage des municipalités où l'on retrouve des réseaux gaziers avec joints
19 mécaniques, Gaz Métro profite dans la mesure du possible de ces opportunités pour
20 mieux planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités.

21 6) Enveloppe PCF (projets de construction facturables) : coûts relatifs aux déplacements
22 d'une infrastructure du réseau de distribution de Gaz Métro à la suite de travaux effectués
23 par une municipalité. Cette catégorie de coûts de la gestion des actifs découle de l'entente
24 intervenue entre Gaz Métro et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à l'automne
25 2013.

26 7) Exigences non connues à ce jour : Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable
27 d'investissements pour ce qui est des exigences non connues. L'évaluation de
28 l'importance de ces investissements a été basée sur les connaissances générales et sur
29 l'expérience de Gaz Métro. La prévision concernant le niveau d'investissement est plus

1 élevée pour les deux dernières années du plan afin de prévoir une croissance probable
2 dans le temps.

3 8) Transmission 1,5 km Saint-Maurice/Mékinac : à la suite d'une évaluation en 2014 des
4 classes d'emplacement requises réglementairement par le code CSA Z662, il est apparu
5 qu'un projet de déviation de conduite est requis dans la région de Saint-Maurice afin de
6 tenir compte de la densification domiciliaire aux abords de notre réseau. Ce projet fera
7 l'objet d'une demande d'autorisation spécifique à la Régie à l'automne 2017.

1.1.3 Catégorie : *Enjeux clients – capacité hydraulique*

1.1.3.1 Définition

8 Les projets de la catégorie *Enjeux clients – capacité hydraulique* sont requis pour maintenir
9 la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la clientèle existante de
10 Gaz Métro.

11 Les projets d'amélioration de réseau considérés dans cette catégorie d'investissements de la
12 gestion des actifs sont, jusqu'à présent, ceux destinés à l'amélioration du réseau existant de
13 Gaz Métro afin de desservir la clientèle existante.

1.1.3.2 Plan pluriannuel 2018-2022

1 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 3.

TABLEAU 3
CATÉGORIE : ENJEUX CLIENTS – CAPACITÉ HYDRAULIQUE

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2017-2018 <i>(M\$)</i>	2018-2019 <i>(M\$)</i>	2019-2020 <i>(M\$)</i>	2020-2021 <i>(M\$)</i>	2021-2022 <i>(M\$)</i>
1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau	0,1	0,5	0,5	0,5	0,5
Taux d'inflation utilisé	0 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %
TOTAL INFLATIONNÉ	0,1	0,5	0,5	0,5	0,5

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux .

1.1.3.3 Description des projets et commentaires explicatifs

2 1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau : ce sont principalement des projets
3 requis pour maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la
4 clientèle existante de Gaz Métro.

1.1.4 Catégorie : Amélioration des actifs

1.1.4.1 Définition

5 Il s'agit de projets requis pour assurer la pérennité des infrastructures ou pour permettre
6 l'implantation de nouvelles technologies. Ces projets sont issus principalement des correctifs
7 requis à la suite des visites des techniciens de Gaz Métro, assistés du personnel de
8 l'Ingénierie au besoin, dans le cadre du programme d'entretien préventif². Ces projets
9 comprennent aussi les réparations urgentes à la suite de fuites.

² R-3987-2016, Gaz Métro-14, Document 2.

1 Les prévisions sont basées sur la connaissance des projets en cours, l'expérience des
2 dernières années et les opinions de spécialistes de l'Ingénierie en collaboration avec les
3 « groupes – terrain » responsables des opérations sur le réseau.

1.1.4.2 Plan pluriannuel 2018-2022

4 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 4.

TABLEAU 4
CATÉGORIE : AMÉLIORATION DES ACTIFS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)
1) Postes de livraison	4,3	5,0	5,0	5,0	5,0
2) Postes de détente /prédétente	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0
3) Postes de mesurage	1,4	1,0	1,0	1,0	1,0
4) Postes de vannes	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0
5) Conduites enfouies	1,2	2,0	2,0	2,0	2,0
6) Conduites suspendues	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0
7) Conduites submergées	0,0	0,3	0,3	0,3	0,3
8) Enveloppes de protection cathodique	3,5	4,5	4,5	4,5	4,5
9) Autres projets	0,4	2,0	2,0	2,0	2,0
10) Travaux correctifs divers	4,8	5,0	5,0	5,0	5,0
TOTAL NON INFLATIONNÉ	20,9	24,8	24,8	24,8	24,8
Taux d'inflation utilisé	0 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %
TOTAL INFLATIONNÉ	20,9	25,2	25,6	26,0	26,4

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

1.1.4.3 Description des projets et commentaires explicatifs

1 À ce stade-ci, les prévisions budgétaires pour les années futures sont basées sur l'anticipation
2 de projets d'amélioration qui seront identifiés plus spécifiquement dans le temps. Les
3 montants prévus pour les années 2019 et subséquentes seront alors plus précis.

4 1) Postes de livraison : principalement des investissements en travaux civils ou mécaniques,
5 tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation, remplacer
6 des clôtures, ajouter des équipements de mesurage et remplacer des chaudières pour
7 améliorer l'efficacité énergétique.

8 2) Postes de détente/prédétente : principalement des investissements en travaux civils ou
9 mécaniques, tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation,
10 remplacer des clôtures, ajouter des mises à la terre, ajouter des vannes et remplacer les
11 portes d'accès de voûtes.

12 3) Postes de mesurage : principalement des investissements pour éviter le gaz perdu pour
13 les compteurs surdimensionnés ou pour la réfection du revêtement de certains postes et
14 la mise à niveau des équipements de régulation.

15 4) Postes de vannes : principalement l'abandon et le remplacement de postes existants en
16 mauvais état ou la réfection du revêtement des postes existants.

17 5) Conduites enfouies : principalement le remplacement des conduites d'acier présentant
18 des déficiences en matière de protection contre la corrosion par des conduites de
19 polyéthylène, des déviations de conduites ou des réfections par différents moyens pour
20 accroître la protection de certaines conduites. De plus, certaines rues sont refaites en
21 profondeur par les municipalités, dont certaines sections avec du marbre ou du pavé. Les
22 municipalités demandent aux utilités publiques de ne pas intervenir (excavation) sur ces
23 rues pendant plusieurs années, ce qui nécessite d'installer de nouvelles conduites lorsque
24 la protection cathodique et l'historique des fuites le requièrent.

25 6) Conduites suspendues : principalement le remplacement des supports de conduites, la
26 réfection du revêtement ou l'abandon et la reconstruction de conduites.

- 1 7) Conduites submergées : principalement la réfection du revêtement ou l'abandon et la
2 reconstruction de conduites.
- 3 8) Enveloppes de protection cathodique : principalement l'installation d'anodes ou
4 l'installation de bornes ou la réparation de redresseurs pour le système de protection
5 cathodique.
- 6 9) Autres projets : tous les autres projets qui ne se retrouvent pas dans les autres catégories
7 d'investissements, comme les projets sur les gares de raclage du réseau de transmission
8 (système utilisé dans l'inspection interne des conduites), le remplacement de
9 branchements d'immeuble et autres.
- 10 10) Travaux correctifs divers : corrections d'équipement sur les branchements d'immeuble,
11 abandons de branchements d'immeuble et gestion des servitudes.

1.1.5 Catégorie : *Renforcement du réseau de transmission*

1.1.5.1 Définition

12 Les projets de la catégorie *Renforcement du réseau de transmission* sont des projets qui
13 visent à accroître la capacité et la flexibilité opérationnelle du réseau de transmission de
14 Gaz Métro.

1.1.5.2 Plan pluriannuel 2018-2022

15 Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 5.

TABLEAU 5
CATÉGORIE : RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE TRANSMISSION

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ⁽¹⁾					
PROJETS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Réseau de l'Estrie : poste de compression à Waterloo	-	14,1	30,8	2,0	-
2) Réseau de la Montérégie : poste de livraison à Saint-Basile-le-Grand	-	-	-	-	8,0
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	-	14,1	30,8	2,0	8,0
Taux d'inflation utilisé	0 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	-	14,3	31,8	2,1	8,5
3) Réseau du Saguenay : poste de compression de Saint-Maurice	0,8	-	-	-	-
3) Réseau du Saguenay : poste de compression de La Tuque	6,3	-	-	-	-
TOTAL INFLATIONNÉ	7,1	14,3	31,8	2,1	8,5

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux .

⁽¹⁾ Les investissements présentés dans ce tableau n'incluent pas les frais généraux corporatifs contrairement aux coûts totaux présentés dans le dossier R-3919-2015 (projets d'investissement visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay) qui incluent de tels frais.

1.1.5.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1 1) Réseau de l'Estrie : Le 27 mai 2015, Gaz Métro a retiré sa demande d'approbation du
- 2 projet d'investissement visant le renforcement du réseau de transmission de l'Estrie,
- 3 même si selon elle, un investissement en renforcement demeure ultimement inévitable
- 4 dans le futur, et verra à redéposer au moment opportun une nouvelle demande, le tout

1 tel que présenté à la page 3 de la pièce B-0045, Gaz Métro-1, Document 2
2 (R-3919-2015).

3 Gaz Métro et TransCanada PipeLines Limited (« TCPL ») travaillent conjointement afin
4 d'identifier les meilleures solutions pour assurer la sécurité d'approvisionnement des
5 besoins de Gaz Métro et de Trans Québec Maritime (« TQM ») dans la région de l'Estrie.
6 Gaz Métro espère être en mesure de présenter les conclusions au cours des prochains
7 mois.

8 En attendant les conclusions du travail avec TCPL, Gaz Métro a inscrit, à titre indicatif,
9 les investissements relatifs à l'ajout d'un nouveau poste de compression à Waterloo
10 présenté aux pages 10 et 11 de la pièce B-0045, Gaz Métro-1, Document 2
11 (R-3919-2015).

12 2) Réseau de la Montérégie : Gaz Métro devrait ajouter un poste de livraison à l'intersection
13 du réseau de transmission de la Montérégie et de TQM (tronçon – Lachenaie et East
14 Hereford) afin d'augmenter la capacité du réseau de la Montérégie pour être en mesure
15 de répondre à la demande de pointe des clients.

16 Gaz Métro et TCPL travaillent conjointement afin d'identifier les meilleures solutions pour
17 assurer la sécurité d'approvisionnement des besoins de Gaz Métro et de TQM dans la
18 région de la Montérégie.

19 En attendant les conclusions du travail avec TCPL, Gaz Métro a inscrit, à titre indicatif,
20 les investissements relatifs à l'ajout d'un poste de livraison à l'intersection du réseau de
21 transmission de la Montérégie et de TQM (tronçon – Lachenaie et East Hereford).

22 3) Réseau du Saguenay : Gaz Métro doit augmenter le ratio de compression de la station
23 de compression de Saint-Maurice et ajouter un nouveau poste de compression à
24 La Tuque, sur le réseau de transmission du Saguenay, le tout tel que présenté aux
25 pages 9 à 11 de la pièce B-0046, Gaz Métro-1, Document 3 (R-3919-2015).

2 AUTRE PROJET

1 Le tableau suivant présente un autre projet qui ne fait pas partie de la stratégie de gestion des
2 actifs.

TABLEAU 6
AUTRE PROJET

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ⁽¹⁾					
PROJETS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)
Malartic ⁽²⁾	1,2	-	-	-	-
TOTAL	1,2	-	-	-	-

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

⁽¹⁾ L'investissement présenté dans ce tableau n'inclut pas les frais généraux corporatifs contrairement aux coûts totaux présentés dans le dossier R-3857-2013 qui incluent de tels frais.

⁽²⁾ L'investissement de ce projet est entièrement assumé par le client.

3 Voici une brève description du projet :

4 1) Malartic : projet de relocalisation d'une conduite d'alimentation à Malartic, dossier
5 R-3857-2013. Cette relocalisation est causée par l'agrandissement de la mine qui aura
6 pour conséquence le déplacement de la route 117. La conduite de Gaz Métro longe
7 actuellement la route 117 qui traverse la ville de Malartic.

3 INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU

8 Le tableau suivant présente les investissements en développement de réseau prévus au cours
9 des années 2018 à 2022.

10 La base de la présentation des investissements en développement de réseau diffère quelque peu
11 de celle utilisée pour établir la prévision des investissements de la stratégie de gestion des actifs.
12 Ainsi, les investissements en développement de réseau sont présentés sur la même base que
13 ceux de la pièce Gaz Métro-10, Document 3 (Additions à la base de tarification) et incluent des
14 éléments tels que les contributions des clients et les programmes commerciaux alors que les
15 investissements de la stratégie de gestion des actifs les excluent.

TABLEAU 7
INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Immobilisations en développement de réseau	63,5 ⁽¹⁾	61,1	61,7	61,9	62,0
2) Renforcement du réseau de distribution	1,2 ⁽²⁾	1,2	1,2	1,2	1,2
TOTAL NON INFLATIONNÉ	64,7	62,3	62,9	63,1	63,2
Taux d'inflation utilisé	0 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %
TOTAL INFLATIONNÉ	64,7	63,2	64,9	66,1	67,3
PROJETS MAJEURS⁽³⁾	0,8	0,5	0,1	0,1	-
TOTAL INV. EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	65,5	63,7	65,0	66,2	67,3

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

⁽¹⁾ Ce montant provient de la pièce Gaz Métro-10, Document 3, p. 2, l. 3 + l. 6 + l. 8 + l. 9.- p. 9, l. 8

⁽²⁾ Ce montant provient de la pièce Gaz Métro-10, Document 3, p. 2, l. 11.

⁽³⁾ Ces montants excluent les subventions gouvernementales.

1 Voici une brève description des projets majeurs faisant partie des investissements en
2 développement de réseau :

- 3 • Côte de Terrebonne : projet d'extension de réseau Côte de Terrebonne, dossier
4 R-3851-2013. Ce projet d'investissement vise la construction d'un réseau de gaz naturel
5 et le raccordement d'unités d'habitation pour un projet de développement résidentiel,
6 Urbanova, dans la ville de Terrebonne.
- 7 • Bellechasse : projet d'extension de réseau dans la région de Bellechasse, dossier
8 R-3937-2015. Ce projet vise la construction d'un gazoduc dans la région de Bellechasse

- 1 afin de desservir quatre municipalités au gaz naturel et de raccorder des clients des
2 marchés industriels, institutionnels et commerciaux.
- 3 • Asbestos : projet d'extension de réseau dans la région d'Asbestos, dossier R-3958-2015.
4 Ce projet vise la construction d'un gazoduc dans la région d'Asbestos afin de desservir le
5 parc industriel de cette ville.

4 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

6 Le tableau 8 présente le sommaire des investissements.

TABLEAU 8
SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
Risques	12,6	12,0	14,2	14,5	14,7
Respect des exigences	18,5	14,8	15,1	16,9	17,1
Enjeux clients – capacité hydraulique	0,1	0,5	0,5	0,5	0,5
Amélioration des actifs	20,9	25,2	25,6	26,0	26,4
Renforcement du réseau de transmission	7,1	14,3	31,8	2,1	8,5
SOUS TOTAL – GESTION DES ACTIFS	59,2	66,8	87,2	60,0	67,2
AUTRE PROJET	1,2	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	65,5	63,7	65,0	66,2	67,3
TOTAL	125,9	130,5	152,2	126,2	134,5

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du dépôt de son plan pluriannuel des coûts anticipés pour les prochaines années dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs.